Criminalité à Aix-en-Provence : Le procureur général exprime sa «grande préoccupation»

05/01/2011 à 19h54

Le procureur général près la cour d'appel d'Aix-en-Provence a exprimé aujourd'hui sa «*grande préoccupation*» face à la recrudescence de la criminalité violente dans la région, appelant notamment à une meilleure appréhension des trafics d'armes.

«*Je souhaiterais vous faire part de ma grande préoccupation s'agissant du développement de la criminalité violente*», a déclaré Jean-Marie Huet lors de l'audience solennelle de rentrée, évoquant une hausse sur un an de 46% des homicides volontaires sur les départements du ressort de la cour, Bouches-du-Rhône, Var, Alpes-Maritimes, Alpes-de-Haute-Provence (206 en 2010, dont 32 règlements de comptes pour l'essentiel dans les Bouches-du-Rhône).

«*Les filières provenant de l'ex-Yougoslavie ou des Balkans doivent être identifiées, la structuration des organisations criminelles (…), le trafic de stupéfiants, le proxénétisme, doivent faire l'objet d'objectifs déterminés*», a-t-il ajouté, évoquant aussi «*l'indispensable investissement dans le champ de la prévention de la délinquance dans les cités sensibles*» et des initiatives en ce sens du parquet de Marseille.

Le Figaro/AFP (Merci à Tom Fc)